



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2346

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Francheville

objet : Avenue de la Table de Pierre - Démolition de bâtiments commerciaux désaffectés - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Hugué, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Hugué), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Farih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2346**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s) : Francheville

objet : **Avenue de la Table de Pierre - Démolition de bâtiments commerciaux désaffectés - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise d'ouvrage urbaine - aménagement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération Francheville - Place des Tables de Pierre fait partie de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 votée par le Conseil métropolitain le 6 juillet 2015.

Par décision du Bureau n° B-2014-4827 du 6 janvier 2014, la Communauté urbaine de Lyon a approuvé l'acquisition, sur mise en demeure de son propriétaire, de la parcelle cadastrée BA 41, située 24, avenue Table de Pierre, pour un montant de 600 500 €.

Cette parcelle d'une superficie de 770 mètres carrés est comprise en totalité dans l'emplacement réservé n° 14 au bénéfice de la Métropole de Lyon en vue de l'aménagement d'un espace public.

Sur ce terrain sont édifiés 2 bâtiments à usage commercial :

- l'un d'un étage sur rez-de-chaussée entièrement vide d'occupation,

- l'autre de 2 étages sur rez-de-chaussée, vide d'occupation sur une partie, et loué, suivant un bail commercial à la pharmacie Franck, sur l'autre partie.

L'implantation du bâtiment, entièrement vide d'occupation, entravait la livraison d'un programme de 22 logements construits sur la parcelle mitoyenne cadastrée BA 42, située 2, chemin du Torey.

Aussi, en raison de l'urgence de la situation, ce bâtiment a été démoli en juin 2017. La partie vide d'occupation du second bâtiment sera démolie à l'automne 2017.

Le coût global prévisionnel de démolition pour les 2 bâtiments, y compris le désamiantage, s'élève à 172 826 € HT, soit 207 391 € TTC à la charge de la Métropole.

Afin de réaliser l'ensemble des démolitions, une individualisation partielle d'autorisation de programme de 212 000 € TTC (y compris les aléas) est sollicitée ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve le financement des démolitions de bâtiments commerciaux désaffectés acquis dans le cadre du projet d'aménagement d'un espace public - avenue de la Table de Pierre à Francheville à l'automne 2017, pour un montant de 212 000 € TTC.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie - pour un montant de 212 000 € en dépenses à la charge du budget principal en 2017 sur l'opération n° 0P09O5525.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.